

La Ville de Limoges restructure et investit dans son offre de spectacle vivant

Au sortir de plusieurs mois d'un contexte sanitaire difficile, la Ville de Limoges interroge ses structures, ses partenaires et le public sur la qualité de son offre culturelle et en particulier dans le domaine du spectacle vivant.

Il s'agit de prendre en compte les nouveaux besoins, les nouvelles pratiques, les nouvelles aspirations qui évoluent.

Il s'agit également de considérer la diversité des activités et évènements proposés chaque année en termes de réponses à la demande du public et les synergies qui peuvent être identifiées entre les établissements culturels pour en améliorer la visibilité et le rayonnement.

Il s'agit enfin de tenir compte des évolutions de l'environnement artistique et culturel local, régional, national voire international et des opportunités offertes de nouveaux partenariats.

Cette réflexion concerne donc tout autant le positionnement actuel de ses établissements culturels au regard des pratiques artistiques que celui des moyens qui leur sont attribués et en particulier la gestion des bâtiments pour lesquels des investissements importants sont programmés.

UNE OFFRE ABONDANTE QUI DOIT ÊTRE CLARIFIÉE

Dans le domaine du spectacle vivant, la Ville compte entre autres :

- **L'Opéra de Limoges**, dont la gestion a été totalement réorganisée en 2015, est aujourd'hui un établissement public satellite de la Ville. Autonome juridiquement, il est conventionné d'intérêt national pour l'Art et création pour l'art lyrique par l'État avec le soutien de la Région. Ce nouveau mode de gestion et le conventionnement ont permis son développement local et son rayonnement global. L'Opéra exploite au quotidien le Grand Théâtre dont la charge des travaux reste cependant à la Ville.
- **Les Centres culturels**, structure en régie directe, est un service de la Ville qui sédimente depuis de très nombreuses années une multitude d'activités socio-culturelles ainsi que des programmations variées de spectacle vivant (danse, théâtre, chanson, jeune public, jazz, musiques actuelles). Son activité de programmation la plus identifiée est la danse contemporaine conventionnée d'intérêt national par l'État avec le soutien de la Région et du Département. L'activité des Centres culturels est répartie sur 5 lieux, dont 3 disposent d'une salle de spectacle qui présentent un éventail de jauges de 300 à 1 000 places. La maintenance opérationnelle de tous ces lieux est assumée par la Ville.

- **Le Conservatoire de Limoges**, structure en régie directe, est un établissement municipal qui propose un enseignement dans trois spécialités (musique, danse et théâtre). Il est classé à rayonnement régional. Le nouveau règlement des études du Conservatoire à rayonnement régional est en place depuis la rentrée 2020. Il a pour objectif de s'ouvrir à de nouveaux publics et de participer à la démocratisation de l'enseignement artistique et culturel tout en accompagnant les élèves qui le souhaitent au plus haut niveau. Il propose ainsi des activités de différents niveaux qui vont de l'éveil au préprofessionnel dans chacune des trois spécialités et une tarification adaptée selon le quotient familial (15 tranches de quotient familial pour la tarification de 600 < à > 1900). Le Conservatoire dispose d'une nouvelle salle de répétition dans l'enceinte du Théâtre de l'Union depuis 2020 et l'entretien de ses locaux est assuré par la Ville.

- S'y rajoute **le soutien financier et logistique de la Ville aux associations et festivals à hauteur de 614,8 K€ en 2022** (dont parmi les principaux (Centre dramatique national, les Francophonies, Éclats Émail Jazz Festival, Urbaka, Urban Empire) **et la mise à disposition des lieux lui appartenant** (Théâtre de l'Union, Maison des auteurs).

UNE RESTRUCTURATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE EN TROIS ACTES

➤ L'Opéra de Limoges, Maison du lyrique, de la musique et de la danse

L'objectif est de faire émerger un ensemble cohérent lyrique, musique et danse conventionnés au sein de l'Opéra :

- **en positionnant le Centre culturel Jean-Moulin comme la Maison de la danse pour laquelle des grands travaux de rénovation sont programmés à hauteur de 11 M€** (à l'horizon 2024). Une concertation publique a été menée dans ce sens en avril 2021. Elle offrira en outre des espaces de répétitions qui font cruellement défaut à l'Opéra, en particulier pour son orchestre et son chœur. Elle intégrera également les classes de danses du Conservatoire.
- **en regroupant la Scène conventionnée danse au sein de l'Opéra**, qui devient porteur d'un pôle d'excellence fédérateur de la danse. Cette dynamique encouragée par le ministère de la Culture permettra d'améliorer la lisibilité de l'offre d'activités et de spectacles ainsi que son accessibilité auprès de tous les publics grâce à l'identification de plusieurs parcours destinés à tous les niveaux.
- au-delà des aspects de gestion et d'infrastructure, ce regroupement offrira à terme de multiples opportunités de **dialogues artistiques entre les composantes lyriques**,

musicales et chorégraphiques au sein d'un ensemble artistique regroupé - Opéra de Limoges, Maison du lyrique, de la musique et de la danse - qui pourra agir de façon transversale entre les disciplines.

Cette première mesure sera engagée progressivement :

- Saison 2022/2023 : la scène conventionnée assure sa programmation qui se déroule désormais exclusivement au Centre culturel Jean-Moulin.
- Janvier 2023 : la scène conventionnée est intégrée administrativement à l'Opéra (transfert des personnels, transfert des ressources et du charges, transfert de la gestion du Centre culturel Jean-Moulin).
- Saison 2023/2024 : première saison commune Opéra / scène conventionnée.

👉 Ouverture de la Maison de la création artistique

Le Centre culturel Jean-Gagnant devient un lieu de fabrication et de représentation au service des compagnies et des artistes.

La Ville de Limoges souhaite **valoriser le terreau artistique professionnel du territoire**. De nombreuses compagnies ont particulièrement souffert des derniers mois durant la pandémie. La crise a mis en exergue la nécessité d'apporter des réponses aux artistes et compagnies du territoire qui ne disposent pas des infrastructures et des moyens des grandes institutions. Ce réseau de créativité contribue aussi à la dynamique culturelle de la ville.

La Ville a donc pour ambition de structurer à cet endroit une politique d'encouragement à la création et à la diffusion artistique, laquelle passe par la mise à disposition d'un outil au service des artistes du territoire, notamment pour la représentation. Cette ambition intègre la nécessité pour notre territoire et son public, de mieux identifier des lieux / acteurs porteurs de projets forts et bien dimensionnés : le théâtre au Centre dramatique national, les Francophonies et la Passerelle ; arts de la rue avec Urbaka ; les musiques actuelles avec le Centre culturel John-Lennon, le Cirque à Nexon, etc.

Concrètement, dès la rentrée 2022 : le site Jean-Gagnant sera identifié comme pôle artistique dédié aux équipes de création et accueillera spectacles, répétitions et résidences, en permettant ainsi de croiser les pratiques et de favoriser les rencontres entre professionnels. Dans un souci de transparence, un règlement viendra préciser les conditions de mise à disposition de ce tiers lieu inédit dédié aux pratiques artistique et culturelles.

L'accompagnement à la création et à la diffusion pourront par ailleurs faire l'objet de conventionnement pluriannuel pour pérenniser les actions engagées au bénéfice des associations.

L'activité du Centre culturel John-Lennon, bien identifiée autour des musiques actuelles et le soutien à la création dans ce domaine, reste inchangée.

👉 Offre de loisirs : priorité à l'inclusion de tous les publics

L'offre de loisirs mise en place dans les Centres culturels municipaux existe, dans son format actuel, depuis l'ouverture des centres dans les années 70. Elle se décline en plus de 300 ateliers proposés dans 4 centres (Jean-Moulin, Jean-Gagnant, Jean-Macé, Jean-le-Bail).

Les études réalisées ont démontré que le profil des pratiquants d'activités en amateur a évolué. De manière générale on remarque que les usagers sont moins jeunes et plus souvent de sexe féminin. De nouvelles pratiques culturelles se sont développées avec l'arrivée du numérique – accentuées par la crise sanitaire - alors que le déclin des pratiques associées à la génération du baby-boom pose la question du renouvellement des publics pour certaines activités.

En parallèle, l'offre associative est particulièrement riche dans le territoire limougeaud et notamment dans le domaine culturel (près de 200 associations).

Le projet de la Ville consiste donc à redéfinir une offre de loisirs autour de 4 axes opérationnels :

- une offre clarifiée et cordonnée qui aille au-delà de la simple juxtaposition d'ateliers ;
- une attention particulière portée à la jeunesse avec une volonté affirmée en faveur de l'éducation artistique et culturelle ;
- l'élargissement et la diversification des publics ;
- une présence dans les quartiers en partenariat avec les acteurs sociaux et culturels desdits quartiers.

Concrètement dès la rentrée 2022 : l'ensemble des lieux continuera à accueillir des ateliers, lesquels s'organiseront de la manière suivante :

- **les ateliers créatifs** : Ils s'inscrivent dans la logique du label ville créative de l'Unesco. Ils seront conservés et réorganisés à Jean-Gagnant, Jean-Macé, Jean-le-Bail.
- **les ateliers danse** : Ils seront essentiellement regroupés à Jean-Moulin. Ils seront progressivement retravaillés à partir du projet global autour de la scène conventionnée danse.
- **les ateliers langue et musique** seront supprimés. En effet, l'offre associative est très importante (harmonie municipale, écoles de musique dont les Gueules sèches, auxquels la Ville consacre un budget conséquent).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 21 mars 2022

- **les ateliers théâtre** seront conservés dans leur forme actuelle.
- **les ateliers sportifs** seront dans l'immédiat conservés avec engagement d'une réflexion en lien avec le secteur associatif.
- **les stages vacances** seront fléchés vers le jeune public.

La Ville de Limoges propose ainsi un nouveau modèle de structuration qui préserve les programmations les plus significatives, consolide leur gestion et leurs financements croisés, améliore leur visibilité globale et donne une nouvelle dynamique au secteur en ménageant sa possibilité d'investir autour de thématiques renforcées, novatrices, plébiscitées par le public et porteuses d'avenir.

En 2022, la Ville de Limoges consacra **18,5 M€ à la culture**

Dont :

- **5 M€ pour l'Opéra de Limoges**
- **5,1 M€ pour le Conservatoire de Limoges**
- **2,75 M€ pour les Centres culturels**
- **614,8 K€ versés en soutien aux associations et festival**

5

Contact presse Ville de Limoges :

Claire GLÉDEL

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / claire.gledel@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr



[/villedelimoges](https://www.facebook.com/villedelimoges)



[@VilleLimoges87](https://twitter.com/VilleLimoges87)



[7ALimoges](https://www.youtube.com/channel/UC7ALimoges)



[villedelimoges](https://www.snapchat.com/add/villedelimoges)



[/ville_de_limoges](https://www.instagram.com/ville_de_limoges)



[Ville de Limoges](https://www.linkedin.com/company/ville-de-limoges)